

DELIBERATION N° 96/04-08 - REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE D'EXPANSION

*Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération du 26 Juin 1995, relative à l'élection des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration fdu du Comité d'Expansion.*

*Il informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur PAGOT pour raisons professionnelles et propose de désigner Monsieur BOILEAU en remplacement.*

*Monsieur le Maire fait appel aux candidatures et Monsieur LOMBARDET se déclare candidat.*

*Il est procédé à l'élection à bulletin secret :*

*Monsieur BOILEAU recueille 23 voix*

*Monsieur LOMBARDET recueille 6 voix.*

*Monsieur BOILEAU est donc désigné pour représenter le Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Comité d'Expansion, en remplacement de Monsieur PAGOT.*